



CAP ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF PETITE ENFANCE

PAR APPRENTISSAGE

OBJECTIFS METIERS

Le CAP «Accompagnant éducatif petite enfance» est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance. Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

CONDITIONS D'ACCÈS

Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 minimum : CAP, BEP, BAC etc...

Moins de 30 ans

Autre nous consulter

STATUT

Apprenti avec couverture sociale.

Salaire compris entre 27 et 49% du SMIC (Modulable selon convention collective)

Carte étudiant des métiers délivrée.

ADMISSION

Contrat d'apprentissage.

Dossier d'admission du CFA. Positionnements.

Aide à la recherche de contrat d'apprentissage.

Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH.

DURÉE

1 an (403h en centre)

ALTERNANCE

35h/semaine en entreprise avec 403h en alternance au CFA.

5 semaines de congés payés/an selon les conventions collectives

DIPLOME / Modalités d'évaluation

CAP AEPE (RNCP 38565 - JO/BO 3011 2020) (Niveau 3) avec épreuves terminales ponctuelles.

POURSUITES D'ETUDES

Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture

Diplôme d'éducateur jeunes enfants

Concours ATSEM

Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social

Diplôme d'État d'aide-soignant

BPJEPS animations

Bac pro accompagnement, soins et services à la personne

Bac pro services aux personnes et animation dans les territoires

LE PARCOURS DE FORMATION

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Accompagner le développement du jeune enfant (Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages / Adapter et aménager un espace favorable à l'activité libre pour l'enfant / Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant...)

Exercer son activité en accueil collectif.

Inscrire son action dans le réseau des relations enfant- parents- professionnels / Exercer son activité en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), accueil collectif de mineurs (ACM), ou école maternelle / Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant / Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle.

Exercer son activité en accueil individuel.

Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels / Négocier le cadre de l'accueil : Identifier les attentes des parents. / Présenter le projet d'accueil / Elaborer le cadre organisationnel et conventionnel de l'accueil / Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant / Elaborer des repas.

Cette formation valide également 2 certificats professionnels : PRAP IBC orientation secteur petite enfance (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique).

Acteur SST (Sauveteur secouriste du travail) délivré si réussite aux épreuves et 100% d'assiduité - Certifié par l'INRS valable 2 ans.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en face à face et formation en situation professionnelle.

LIEU DE FORMATION

LE TEICH : 06 43 89 82 85

viescolaire.ba@formagri33.com

POUR EN SAVOIR PLUS & PRENDRE RDV

Coordinatrice - Mme HECKMANN : 06 24 91 34 01

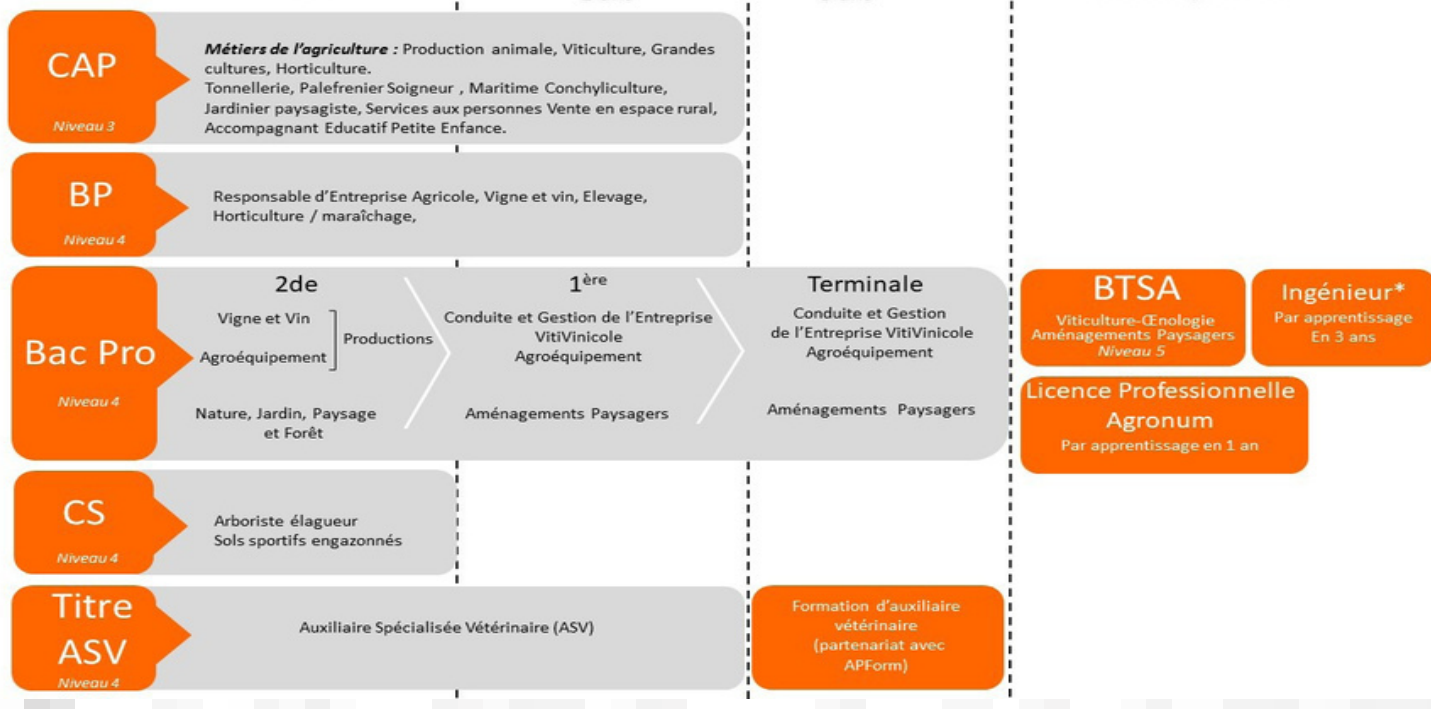
Préinscription en ligne : <https://cdfacfp33.com/preinscription-apprentissage-professionnalisation/>

Taux de réussite à l'examen/Taux d'insertion professionnelle/ Taux de satisfaction : <https://cdfacfp33.com/le-cdfa-en-chiffres-de-la-gironde/>

FORMATION GRATUITE : (hors frais annexes, hébergement, restauration, transport...)

Formations au CDFA Agricole de la Gironde

Accès : 1 an 2 ans 3 ans Etudes supérieures



- locaux accessibles
- Restauration
- Internet

L'établissement adhère au CRFH (Centre Ressource Formation Handicap) pour rendre toutes les formations accessibles.
 Référente départementale : Mme Catherineau 06.19.26.97.73